

# Développement durable

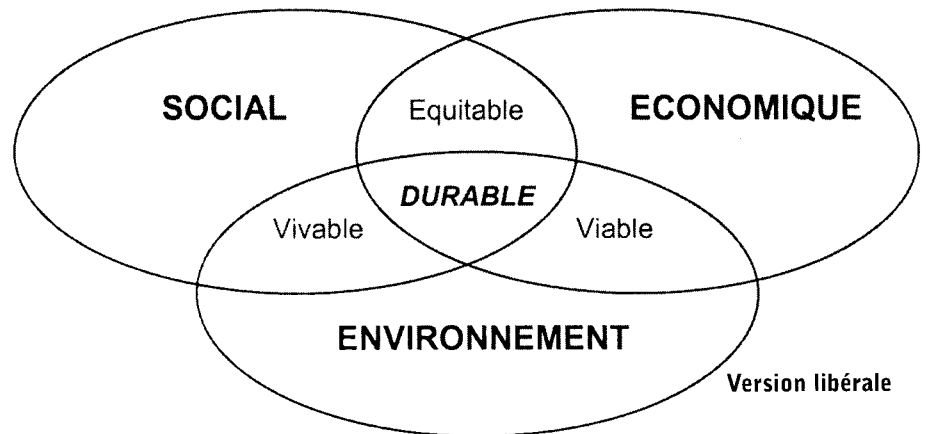
## Ce que veulent nous vendre les tenants du libéralisme...

Le développement durable est très à la mode. Mais que cache exactement ce concept encore neuf ? Associations de protection de l'environnement, multinationales, gouvernements et collectivités locales s'en réclament aujourd'hui d'une même voix. Auraient-ils trouvé là un moyen de s'entendre ? Une telle unanimité interpelle et pose des questions sur les motivations de chacun et sur les interprétations parfois bien différentes qui sont faites de ce concept encore en construction...

« Le développement durable est celui qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (1). Cette définition, donnée par la Commission mondiale environnement et développement, en 1987, fait aujourd'hui largement consensus. Les Nations unies et la Banque mondiale, en imposant au Sommet de la Terre (Rio, 1992) le développement durable comme nouveau modèle de développement, ont entraîné du même coup Etats et ONG dans une course effrénée dans laquelle chacun s'est mis à revendiquer sa part de « durabilité ». Il en a résulté au cours des dernières années un véritable éclatement du concept autour duquel s'est créé néanmoins un vague consensus. Ainsi récupéré par les sphères politiques et économiques, le développement durable s'est peu à peu défini des objectifs « d'équité sociale, d'efficacité économique, d'amélioration de l'environnement » (2). Des principes généraux qui sont parfaitement résumés par le schéma ci-contre, adopté depuis quelques années en France par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Et si ce schéma fait aujourd'hui si largement consensus, c'est parce qu'aucune priorité (sociale, économique ou environnementale) n'est imposée : l'essentiel est de justifier d'une politique globale portant sur ces trois aspects. C'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui autour du même concept des industriels, des administrations, des collectivités locales ou encore des associations de protection de l'environnement. Le Comité 21, association créée en janvier 1995 avec la prétention de suivre la mise en place du développement durable en France, est assez représentatif de cette hétérogénéité : parmi ses presque 200 membres, on retrouve des représentants du monde associatif, mais aussi des collectivités locales, de la recherche ou encore des entreprises (parmi lesquelles quelques noms qui prêteraient à sourire s'il ne

s'agissait de l'avenir de la planète : Total, McDonald's, Elf Aquitaine, Rhône-Poulenc Aventis, Crédit Lyonnais, Lyonnaise des Eaux, CGE-Vivendi, etc.).



### Développement durable ou croissance éternelle ? Une vision libérale...

On pourrait finalement se réjouir de voir se réunir un panel aussi large de la société autour d'une question si fondamentale. Mais derrière cette belle unanimité se cache en fait un malentendu entretenu sur la notion même de développement. Car toute la légitimité du système économique dominant repose sur la fabrication d'une croissance soutenue et continue, amplifiée par des spéculations financières toujours plus nombreuses. Pour les tenants du libéralisme et de la mondialisation, engoncés dans leurs paradigmes technico-économiques, la solution au problème écologique est donc

forcément technique — ou du moins technologique — et doit être justifiée d'un point de vue économique. Deux arguments forts sont notamment développés :

- Le principe de création d'un nouveau marché de l'environnement (ou « syndrome Pollutec »)

Le premier argument consiste à considérer que les problèmes écologiques liés aux dérives du système de production peuvent être résolus pour partie grâce au développement d'un nouveau marché de l'environnement : à toute pollution sa réponse technologique. Cette idée simple a le mérite de créer de nouveaux secteurs d'activités, et donc de générer de la croissance qui finit elle-même par légitimer largement la pollution. Cette logique est orchestrée et soutenue par le monde politique. La gestion des déchets ménagers par les municipalités françaises est un exemple flagrant de ce type de comportement : au lieu de mettre en œuvre un système de taxation au poids ou au

volume des déchets ménagers (ce qui aurait comme conséquence d'inciter les citoyens à faire un peu plus attention à leur comportement de pollueur, mais comme effet secondaire de nuire considérablement à l'industrie du packaging et au secteur du marketing agro-alimentaire), on considère qu'il vaut mieux créer un nouveau marché du traitement des déchets, et éventuellement un marché du recyclage, qui auront ainsi une triple vertu, économique, « écologique » et « sociale » (création d'emplois, égalité des ménages quelque soit leur taille et leur pouvoir d'achat... et leur façon de consommer).

- Le principe du changement structurel de l'économie :

Le second argument est encore plus abracadabrant que le premier. Il a été particulière-

(1) Commission mondiale sur l'environnement et le développement, « Notre avenir à tous », 1987.

(2) Voynet D. Appel à projet sur « Les outils et démarches en vue de la réalisation d'Agendas 21 locaux », 1998.

# croissance éternelle ?

développé par les Etats-Unis lors des négociations sur les changements climatiques. L'hypothèse est la suivante : la nouvelle économie, en développant un marché de biens immatériels et donc inépuisables et sans conséquences sur l'écosystème), permettrait de réduire considérablement les impacts de la croissance économique sur l'environnement. La « transition énergétique » des Etats-Unis serait le passage à un mode de développement basé sur la technologie et la nouvelle économie : pour un dollar de PIB donné, les USA utilisent 5 fois moins d'énergie que les Chinois. Tout cela est entendu repose sur l'idée que « l'âge numérique » est beaucoup plus énergivore que « l'âge industriel » (celui de la nouvelle économie). Les tenants de cette approche omettent de mentionner que les étasuniens sont les plus gros consommateurs d'énergie, de produits agro-alimentaires, et de biens manufacturés dont la production a été bien souvent délocalisée dans des pays qui, du coup, consomment plus pour produire des bénéfices générés, et vivent encore à l'ombre du doigt de « l'âge industriel ».

cause nos façons de vivre, de penser, de fonctionner en société...

## Quelques pistes de réflexion pour «sauver» le développement durable...

Le concept de développement durable a été largement récupéré et perverti par un ensemble d'acteurs du monde politique et économique qui ne sont pas prêts à remettre en cause les fondements du système économique. Faut-il pour autant faire une croix sur le développement durable ? Une analyse plus approfondie du concept de durabilité doit être menée, en même temps que la notion de développement doit se désolidariser nettement de celle de croissance économique.

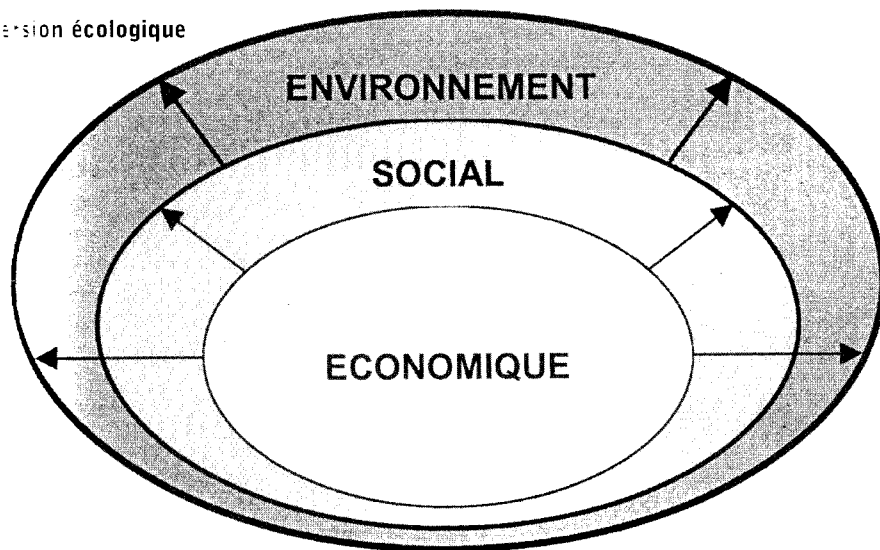
l'Aménagement du Territoire. Une hiérarchie, absente du schéma précédent, apparaît alors très nettement entre les trois sphères. Or, si nos sociétés et nos modes de vie ne sont pas durables, c'est justement parce que, comme le disait Joël de Rosnay il y a déjà plus de 20 ans, «*tout se passe comme si un nouvel organisme (la société humaine) se développait et grandissait au sein du premier (NDA : l'écosystème planétaire) comme un parasite drainant à son profit l'énergie et les ressources de celui qu'il envahit et qu'il finira peut-être par tuer*» (4). Le défi de la durabilité consiste donc à faire passer ce rapport entre système économique et système écologique d'un rapport parasitaire à un rapport symbiotique... et durable.

On aboutit alors à une remise en cause de l'ensemble du mode de fonctionnement actuel du système économique mondial, basé sur la croyance en une croissance continue et supposée éternelle, mais qui à terme ne peut être que génératrice d'inégalités et de dérèglements écologiques. Il s'agit donc bien de redéfinir la notion de développement. Il faut sortir de cette logique technico-économique exclusive qui tend à considérer l'homme comme une machine à produire et à consommer toujours davantage (et peut-être demain l'homme sera-t-il considéré comme une marchandise, comme le laissent présager les brevets déposés sur le génome humain ?). Comme le signalait récemment Arundhati Roy, interrogée sur les effets des modifications climatiques en Inde, «*Ce n'est pas seulement le réchauffement global qui pose problème, c'est l'ensemble de ce que l'on a choisi de faire, de qui en profite et qui paye. On affirme que le seul modèle de consommation possible est celui de la forte consommation, toutes les institutions financières le promeuvent, mais c'est ce développement qui cause le changement climatique, et c'est lui que les pays développés ne veulent pas remettre en question. Les méthodes actuelles de développement sont hautement barbares, antisociales, égoïstes, destructrices et pas seulement au sens écologique, mais aussi en terme d'équité, de gouvernance, de distribution des ressources*» (5).

Il est temps que les associations de protection de l'environnement et les mouvements de citoyens s'élèvent afin de rappeler aux multinationales et aux gouvernements ce que le développement durable dont ils se réclament sous-tend nécessairement : la condamnation d'un certain mode de pensée unique et ultra-libérale.

Aurélien Boutaud ■

Version écologique



La division en «âges» (agricole, industriel, numérique et à présent digital) est d'ailleurs totalement écoulée puisqu'il s'agit en fait d'une même mode d'évolution : plus le secteur super-acteur de croissance se développe, plus il a besoin d'une base large et solide. Le développement de la nouvelle économie ne réduit pas la consommation de matière première, ni la production de biens manufacturés, elle les suscite et les multiplie simplement plus élémentaires et plus chers (grâce à la délocalisation ou à l'innovation).

Ces deux arguments sont typiques d'une logique technico-économique exclusive : à un rythme donné doivent être trouvées des solutions techniques ou technologiques ayant une efficacité économique. Ne pas entrer dans cette logique reviendrait à remettre en

La notion de durabilité, tout d'abord, est relativement facile à aborder et ne prête guère à discussion. Comme le disait Jean-Paul Maréchal (se référant lui-même aux travaux de René Passet) «*la sphère des activités économiques est incluse dans la sphère des activités humaines, elle-même incluse dans la biosphère (...) la conséquence de cette relation d'inclusion est que l'activité économique ne saurait durer, et encore moins se développer sur le long terme si la nature (qui lui fournit gratuitement des ressources matérielles et énergétiques, ainsi que des capacités épuratrices que l'on a longtemps cru illimitées) venait à être trop gravement endommagée*» (3).

Prenant en compte cette relation d'inclusion on obtient un schéma (ci-contre) et une perception de la durabilité qui sont bien différentes de celles développées par le ministère de

(3) J.P. Maréchal, 1996, article paru dans *Le Monde Diplomatique*.

(4) Joël de Rosnay, 1975, «*Le macroscopie : vers une vision globale*», Paris, ed. Le Seuil.

(5) A. Roy interviewée par Hervé Kempf, Supplément spécial du *Monde*, 18/11/2000. A. Roy est écrivain, née en 1960 en Inde et auteur notamment de «*Le coût de la vie*».